

DOSSIER DE PRESSE
6 décembre 2022

Économiser l'énergie : **la Métropole propose une multitude** **d'outils pour accompagner les habitants** **dans la maîtrise de leurs factures.**



MÉTROPOLE

GRAND LYON

SOMMAIRE

04 PRIX DE L'ÉNERGIE : QUE SE PASSE-T-IL ?

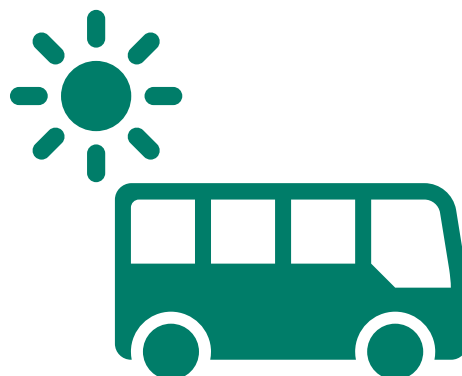
06 LA RÉPONSE DE LA MÉTROPOLE :
UNE STRATÉGIE MULTI-CIBLES ET DE
PROXIMITÉ

06 Accompagner et outiller les citoyens
pour les aider à réduire leurs factures
d'énergie

11 Venir en aide aux ménages en
situation de précarité énergétique

14 Accélérer pour l'efficacité énergétique
et le développement des énergies
renouvelables locales

18 CONCLUSION



ÉDITOS



© Thierry Fournier

Bruno Bernard

Président de la Métropole de Lyon

« Depuis le renchérissement du coût de l'énergie, le mot « sobriété » est largement partagé par les responsables gouvernementaux et, plus généralement, par les responsables des collectivités publiques. Pourtant, quand les écologistes l'évoquaient – il y a déjà plusieurs dizaines d'années – ils étaient, au mieux dénigrés, au pire vilipendés. Aujourd'hui, je me réjouis que tout un chacun partage l'idée selon laquelle nous pourrions tous faire des économies d'énergie en commençant par consommer moins. C'est d'ailleurs le sens de notre action depuis 2020 : en multipliant les dispositifs de maîtrise de l'énergie, en nouant des partenariats, en investissant de façon très conséquente dans un dispositif comme ÉCORENO'V, la Métropole propose aux habitants de son territoire un bouquet de solutions leur permettant de réduire leur consommation et de diminuer leurs factures. Nous poursuivons en cela un double objectif : économiser l'énergie que nous consommons et agir en faveur du pouvoir d'achat des citoyens. »

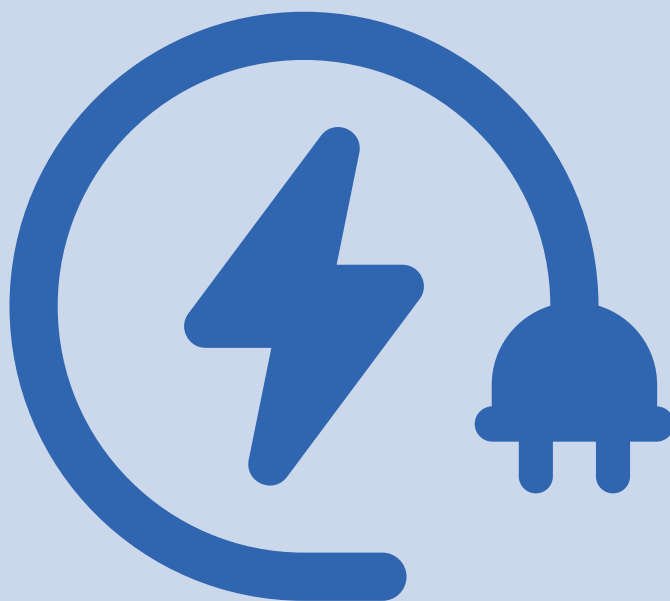


© Olivier Guerrin

Philippe Guelpa-Bonaro

Vice-président à l'énergie

« Pour accompagner nos concitoyens dans la maîtrise des dépenses liées à leurs consommations énergétiques cet hiver, la Métropole a souhaité fédérer des structures porteuses d'actions dont elle soutient les initiatives. Les habitants pourront ainsi bénéficier gratuitement de l'expertise des conseillers énergie-climat de l'ALEC Lyon et des associations reconnues d'intérêt général Soliha et The Greener Good. Au-delà des économies d'énergies dès cet hiver, l'Energitoue porte aussi l'ambition de pouvoir inscrire, au cœur des quartiers, des villes et des villages, un appui à des modes de vie plus soutenables et de mieux faire connaître les aides que peuvent demander les ménages pour économiser l'énergie. »



PRIX DE L'ÉNERGIE : QUE SE PASSE-T-IL ?

Après le black-out sanitaire de 2020, la reprise économique chinoise a fait bondir les prix de l'énergie puis la guerre en Ukraine les a fait passer dans des ordres de grandeur irrationnels, dignes des chocs pétroliers des années 1970.

Le risque de pénurie physique de gaz en Europe due aux sanctions légitimes imposées par l'Union Européenne à l'égard de la Russie a entraîné une spéculation que peu d'experts auraient pu imaginer. **Durant l'été 2022, les prix du gaz et de l'électricité sur les marchés européens ont été multipliés par 15 par rapport au début de l'année**

2021. À l'approche de l'hiver, gaz et électricité sont restés à des niveaux de prix 10 fois supérieur à ce qui était encore considéré normal 24 mois plus tôt.

Contrairement à ce qu'on a longtemps fait croire aux Français, notre pays n'est absolument pas protégé de par son mix énergétique, d'abord et avant tout car la France se fournit en énergie sur le marché européen, pensé pour fonctionner dans un monde stable et en paix. Mais la France, comme les autres pays d'Europe centrale, paie l'électricité en fonction du prix du dernier moyen de production utilisé pour produire cette électricité : le gaz.

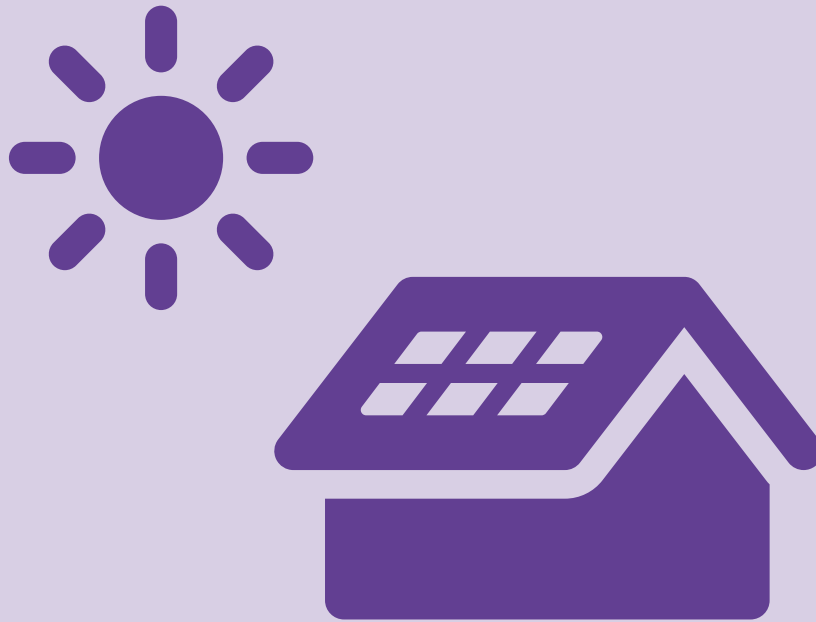
Où est le nucléaire ? Le parc nucléaire français souvent vanté comme le fleuron industriel français protégeant notre souveraineté énergétique et économique, s'affirme comme notre talon d'Achille. Un point de faiblesse, une technologie vieillissante et risquée, qui a déjà fait basculer des millions de Français dans la précarité énergétique, avec un gouvernement qui écope à coups de chèques Énergie dans la précipitation, faute de ne pas avoir suffisamment anticipé et diversifié son mix électrique.

Arrêts pour maintenance qui s'éternisent, problèmes de corrosion, réacteurs débranchés par manque d'eau et pour la préservation des écosystèmes naturels mis à mal par la canicule ; avec encore 24 réacteurs à l'arrêt fin octobre, la France n'a pas d'autre choix que d'importer massivement du gaz pour préparer et passer l'hiver. Les factures d'énergie

des Français explosent autant que le bilan carbone énergétique du pays dans un contexte de réchauffement climatique plus que jamais oppressant. Météo France sait déjà que l'année 2022 sera la plus chaude jamais enregistrée, devant 2020 et 2018. Le dérèglement climatique nous frappe de plein fouet avec une mortalité accrue cet été du fait de la canicule. Et faute d'avoir suffisamment rénové nos bâtiments et développé les énergies renouvelables ces 15 dernières années, nous allons passer l'hiver à produire de l'électricité avec du gaz fossile et du charbon.

Face à cette situation aussi ubuesque que dramatique, la Métropole de Lyon s'organise pour protéger ses habitants de ces chocs présents et à venir et contribue à sa mesure à la résilience énergétique et sociale de notre pays.





LA RÉPONSE DE LA MÉTROPOLE : UNE STRATÉGIE MULTI-CIBLES ET DE PROXIMITÉ

À son échelle, la Métropole de Lyon agit sur plusieurs leviers pour apporter des réponses adaptées et ciblées en direction de tous les habitants de son territoire,

en particulier les plus fragiles d'entre eux. Cela se traduit au travers de plusieurs objectifs pour lesquels une série d'actions sont engagées :

Accompagner et outiller les citoyens pour les aider à réduire leurs factures d'énergie :

→ **L'Energitour** : la Métropole fédère cet hiver des associations expertes Energie-Climat dont elle soutient les plans d'actions et (ou) les projets pour aller vers le grand public sur 15 sites en 3 mois. Avec cette initiative permettant de réunir l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC

Lyon) et les associations The Greener Good et Soliha, la Métropole de Lyon innove en coopération avec 11 communes volontaires pour accueillir l'Energitour.

À bord d'un camion bioGNV, ces associations sillonneront les

quartiers et les communes aux quatre coins de la Métropole pour faire connaître les dispositifs de soutien adaptés à chaque situation.

- **L'ALEC de la Métropole de Lyon** est l'agence de référence sur les enjeux énergie-climat. Le guichet d'accueil, le « médecin généraliste » de la transition énergétique et écologique. Lors de l'Énergitou, elle orientera les ménages vers les aides et dispositifs adaptés pour réaliser des économies dès cet hiver ou pour se lancer dans un projet de rénovation énergétique avec les aides ECORENOV' et France Renov ou le changement de système de chauffage avec le raccordement au chauffage urbain, la Prime Eco-Chaleur ou la Prime Air-Bois.
www.alec-lyon.org

- **Soliha Rhône et Grand Lyon** sont les partenaires de la Métropole de Lyon pour accompagner les ménages modestes très modestes dans la rénovation de leur logement pour réduire leurs consommations énergétiques et améliorer leur confort au quotidien, ici aussi grâce aux aides métropolitaines ECORENOV.
<https://rhone.auvergnerhonealpes.soliha.fr>
- **The Greener Good** a proposé en 2022 un projet de sensibilisation des habitants de la Métropole à l'adoption de modes de vie écoresponsables et bas-carbone. Par des expositions, des jeux, des quiz et des ouvrages, le public bénéficiera d'un accompagnement ludique et inspirant pour réduire ses consommations d'énergies à court et moyen terme tout en réduisant son empreinte carbone.
www.thegreenergood.fr



Le calendrier de l'Energitour

- Mardi 6 décembre
à La Duchère (Lyon 9^e).
- Samedi 10 décembre
(Feyzin)
- Samedi 17 décembre
(Neuville-sur-Saône)
- Mercredi 4 janvier
(Villeurbanne)
- Samedi 7 janvier
(Craponne)
- Mardi 10 janvier
(Sathonay-Camp)
- Mercredi 11 janvier
(Lyon 7^e)
- Samedi 14 janvier
(Lyon 8^e)
- Jeudi 19 janvier
(Vaulx-en-Velin)
- Samedi 21 janvier
(La Tour de Salvagny)
- Dimanche 22 janvier
(Lyon 3^e)
- Mercredi 25 janvier
(Chassieu)
- Samedi 28 janvier
(Limonest)
- Samedi 4 février
(Lyon 6^e)
- Vendredi 24 février
(Saint-Genis-Laval)

→ **Le Défi DECLICS Énergie & Eau, animé par l'ALEC** : pendant les 4 mois d'hiver à partir du 15 décembre, amis et voisins se voient proposer un défi pour réduire leurs consommations sur la période de chauffe. Le défi DÉCLICS rassemble des foyers (familles avec ou sans enfants, personnes seules, retraités...) regroupés en **équipe de 6 à 12 participants** qui relèvent le défi d'atteindre au moins **10% d'économie d'énergie** par rapport à l'hiver précédent. Les participants agissent sur **tous les types de consommations d'énergie et d'eau du logement, par des changements de comportements**, et non par la réalisation de travaux. Chaque année, les meilleures équipes atteignent -30% d'économies, soit plusieurs centaines d'euros. Inscriptions sur le site : www.alec-lyon.org/declics

→ **La B'Watt, prêtée par l'ALEC** :

La B'Watt une mallette de mesure de vos consommations d'électricité et d'eau mise à disposition durant 15 jours par l'ALEC et ses partenaires. Composée d'un wattmètre, d'un débitmètre, d'un manomètre, d'un hygromètre et de trois thermomètres, dont deux enregistreurs, la **B'watt** est remise avec une notice d'utilisation et une fiche de relevés à compléter. Les utilisateurs peuvent ainsi mesurer leurs consommations d'électricité et d'eau, puis les analyser avec un conseiller lors



de sa restitution afin de découvrir les gestes et bonnes pratiques qui permettent de faire des économies. La mallette permet de mesurer la consommation des équipements électriques (électroménager, audiovisuel, informatique...) avec le wattmètre, la consommation des robinets d'eau (débits, pression) avec le débitmètre, le minuteur et le compteur pédagogique de douche et l'évolution de la température et de l'hygrométrie sur plusieurs jours (journée, nuit, semaine, week-end) à l'aide des thermomètres enregistreurs.

→ Voltalis pour maîtriser son chauffage à distance

La Métropole de Lyon soutient l'initiative de Voltalis qui propose à tous les particuliers chauffés à l'électricité de s'équiper gratuitement d'un boîtier permettant de réguler leur consommation.

Raccordé aux appareils les plus énergivores, comme les radiateurs, ce boîtier permet de suivre et de piloter sa consommation en temps réel, même à distance.

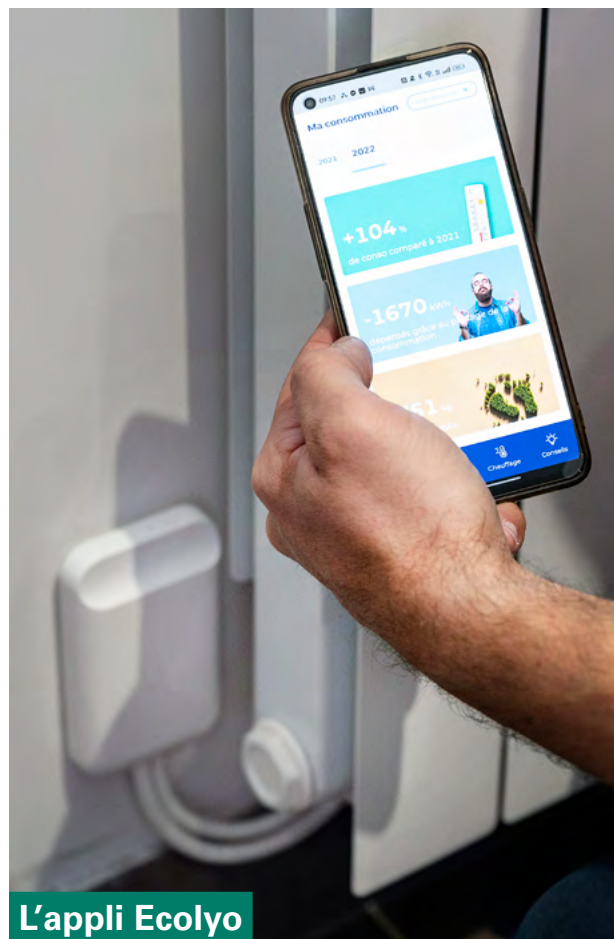
Cette initiative permet également de soulager le système électrique national. Lors des pics de consommation, les boîtiers opèrent de courtes coupures afin d'empêcher le recours aux centrales à gaz ou au charbon. La Métropole de Lyon et la société française Voltalis ont signé un partenariat qui va permettre aux 166 000 logements chauffés au tout électrique de bénéficier gratuitement d'un dispositif de pilotage intelligent de leur consommation.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie globale de la Métropole pour la transition énergétique du territoire aux horizons 2030. Elle constitue une action concrète pour accompagner les foyers qui souhaitent contribuer à l'effort de sobriété nationale.

Les boîtiers Voltalis permettent d'émettre moins de **CO₂** et **jusqu'à 15% d'économies d'énergie pour les foyers équipés**. Pour en bénéficier, il suffit de prendre contact avec Voltalis au 04 56 60 87 47 ou de remplir le formulaire sur le site de l'entreprise.

→ **Ecolyo** : le lancement officiel de cette application développée par les services de la Métropole de Lyon sera effectué en janvier. Cette plateforme web permettra aux habitants de la Métropole de rassembler, grâce à des compteurs connectés Enedis, GRDF, Eau du Grand Lyon, leur consommation d'énergie et d'eau et d'identifier, de façon ludique et didactique, les leviers d'économies facilement réalisables.

<https://ecolyo.com>



L'appli Ecolyo



→ **Le guide des 100 Ecogestes** pour les super-héros de la sobriété énergétique au quotidien. Pour diminuer sa facture d'énergie et son impact sur la planète, chaque geste compte. Le guide du CLER propose une liste de 100 écogestes, faciles à mettre en place au quotidien et qui ont un impact réel sur la consommation d'énergie et son bilan carbone. Le guide des 100 écogestes sur :

<https://cler.org/guide-des-100-ecogestes-decouvrez-la-nouvelle-version/>

Venir en aide aux ménages en situation de précarité énergétique :

→ **Le kit Ecoconfort** : la Métropole met à disposition des personnes les plus modestes du territoire, un kit éco-confort constitué :

- d'un joint isolant de 6 mètres pour calfeutrer portes et fenêtres
- d'un bas de porte pour ne pas faire rentrer le froid dans les pièces chauffées
- d'un film de survitrage pour diminuer le ressenti du froid
- d'un thermomètre hygromètre pour surveiller et adapter la température de son logement

- d'un régulateur de débit de douche pour consommer moins d'eau chaude
- de 2 ampoules led pour réduire toute l'année ses consommations en éclairage

1 500 kits seront distribués par des acteurs associatifs directement dans les territoires aux ménages les plus modestes pour économiser, très rapidement, leurs consommations d'énergie. Pour cela, la Métropole a débloqué une enveloppe financière exceptionnelle de 40 000 € pour distribuer ces « kits d'urgence





énergétique et thermique » qui permettront, potentiellement, d'économiser jusqu'à 500 € sur une année. Les kits seront distribués aux personnes en situation de précarité énergétique et aux revenus modestes, directement au pied des habitations, dans les Maisons de la Métropole ou lors de l'Energitour. www.grandlyon.com/economiesdenergie (rubrique Kit Ecoconfort)

→ **Le Fonds Solidarité Logement** : il s'agit d'une aide pour payer ses factures d'électricité, de gaz, d'eau, de bois, de fioul... Le FSL intervient auprès des fournisseurs d'énergie ou d'eau pour une facture impayée et permettre aux foyers en difficulté de faire face à leurs charges. Pour obtenir cette aide, les personnes en situation de précarité énergétique doivent en faire la demande auprès

de la Maison de la Métropole la plus proche de leur domicile.

→ **Le chèque Énergie** : ce chèque proposé par l'État est une aide au paiement des factures d'énergies des logements des foyers les plus modestes. Il permet de régler aussi bien les factures d'électricité que celles de gaz, de bois, de fioul. Il peut également être utilisé pour la réalisation de certains travaux énergétiques. Pour en bénéficier, les habitants du territoire peuvent se rendre dans la Maison de la Métropole de leur secteur et prendre contact avec l'assistante sociale.

→ **Le SLIME** (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) :

En cette fin d'année 2022, la Métropole de Lyon est lauréate

du dispositif SLIME en cours de déploiement, en partenariat avec les Maisons de la Métropole et l'association SOLIHA. Il s'agit d'un programme élaboré par le CLER, le Réseau pour la transition énergétique dont l'ambition est de promouvoir les énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et, plus généralement, la transition énergétique. Le SLIME est une méthodologie mise à disposition des collectivités locales pour repérer les ménages en situation de précarité énergétique et les accompagner vers des solutions adaptées. Ce programme se décline en 3 étapes :

- 1 • **Repérer** les ménages grâce à la mobilisation de donneurs d'alerte (travailleurs sociaux, associations, FSL, fournisseurs d'énergie, aides à domicile...)
- 2 • **Diagnostiquer** lors d'une visite à domicile des ménages repérés. Ces visites permettent de conseiller les ménages sur les usages et les comportements et de fournir de petits équipements pour améliorer leur confort et favoriser les économies.
- 3 • **Orienter** vers des solutions durables et adaptées aux situations des ménages les plus fragiles et les accompagner jusqu'à la mise en œuvre des solutions proposées.

Le SLIME est éligible aux certificats d'énergie et permet de couvrir 70% des dépenses de la collectivité pour cette mission. www.lesslime.fr





Accélérer pour l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables locales :

→ **ECORENOV** : dispositif phare en Europe pour encourager à la rénovation énergétique. L'accompagnement et les aides 'ECORENOV' ont été mis à jour et renforcés pour une meilleure complémentarité avec MaPrimeRénov. 74 M€ sont dédiés au financement du dispositif sur la durée du mandat, un effort important s'appuyant sur le fait que la rénovation énergétique des bâtiments est le levier le plus puissant pour réduire les factures d'énergie, tout en apportant un meilleur confort de vie et une meilleure valorisation immobilière. Une convention avec l'ALEC permet aux communes qui le souhaitent d'apporter une aide complémentaire à leurs habitants. Au 30 septembre 2022, ce sont **20 330 logements** qui ont été financés depuis le lancement du dispositif : **12 277 logements privés**, dont près de **2 000 ménages modestes**, **494** maisons individuelles

et **8 053 logements sociaux**. Au total, la Métropole a déjà engagé **57,8 M€ de subventions et généré 449,1 M€ de travaux**.

Parallèlement, la Métropole se veut exemplaire dans sa démarche et accentue son effort sur son patrimoine bâti, les collèges en particulier. Deux sont actuellement en cours de rénovation énergétique – Boris Vian à Saint-Priest et Frédéric Mistral à Feyzin. **Huit autres vont être lancés au cours du mandat :**

- Les Servièzes (**Meyzieu**)
- Jean de Verrazane (**Lyon 9^e**)
- Daisy Georges Martin (**Irigny**)
- Jean Monnet (**Lyon 2^e**)
- Professeur Dargent (**Lyon 3^e**)
- Lamartine (**Villeurbanne**)
- Lucie Aubrac (**Givors**)
- Gérard Philippe (**Saint-Priest**)

La Métropole modernisera également les éclairages des voies rapides (boulevard Périphérique Est Laurent Bonnevey ; l'axe M6/M7, le Boulevard Urbain Sud et le Contournement Sud de Meyzieu). La modernisation et l'optimisation de ces éclairages permettront une division par 10 des consommations énergétiques.

→ **Lyon Eco-Energie** : ce dispositif d'aides à la réduction des consommations d'énergie pour les TPE et les PME est renouvelé et renforcé depuis cette année 2022. Il consiste en un accompagnement

gratuit par un conseiller de la CCI et la CMA (formé par l'ALEC) pour réaliser un audit énergétique et identifier les leviers de réduction de consommations d'énergie. Ce peut être une optimisation des contrats de fourniture, un changement de système de chauffage, une isolation ou encore l'identification des aides financières et administratives possibles.

www.cma-lyonrhone.fr/gerer/se-developper-durablement/visite-energie

Le collège Aubrac



Le collège Monet



Le collège Lamartine



Le collège Martin



→ **La Prime Eco-Chaleur** : en partenariat avec l'ADEME, cette prime représente, depuis 2020, un dispositif d'aides administratives et financières pouvant aller jusqu'à 70% des dépenses engagées par les entreprises, les collectivités, les associations, les bailleurs sociaux et les grandes copropriétés dès lors qu'elles installent des systèmes de production de chaleur renouvelable : géothermie, biomasse, réseau de chaleur, solaire thermique pour se passer du fioul ou du gaz.

www.alec-lyon.org/services/aides-et-accompagnements:la-prime-eco-chaleur

→ **Les Réseaux de Chauffage Urbain (RCU)** : la Métropole a pour objectif de passer de 95 000



équivalents-logements (eq) raccordés actuellement au réseau de chaleur urbain à 200 000 programmés en 2026. Les RCU, en plus d'apporter en grande majorité une chaleur renouvelable et locale - meilleure pour le climat – ont la qualité d'offrir aussi un tarif plus bas et plus stable que le tout gaz ou le tout électrique avec seulement une partie minoritaire de gaz dans leur mix énergétique.

www.alec-lyon.org/services/documentation/reseaux-de-chaleur-de-la-metropole-de-lyon

→ **Méthaniseur** : des études relatives à la réalisation d'une unité de méthanisation dans la station d'épuration de Pierre-Bénite sont en cours. Ce futur équipement permettra de méthaniser les 12 000 tonnes de boues issues de l'épuration des eaux usées et produira 48 GWh/an de biogaz, de quoi alimenter 190 bus ou bennes à ordures ménagères ou bien chauffer 8000 logements par an. Dans le contexte géopolitique actuel et au moment où le prix de l'énergie connaît des hausses très importantes, ce projet de méthaniseur permettra d'augmenter l'autonomie énergétique du territoire métropolitain. Par ailleurs, le projet prévoit de valoriser le digestat issu de la méthanisation, en privilégiant un retour au sol de cette matière riche en azote, qui se substituera aux engrais de synthèse.



→ **Plan Métropole Solaire** : Le plan Métropole solaire se décline au travers des 6 axes suivants :

- encourager l'implication citoyenne pour une appropriation par le plus grand nombre et une transition énergétique locale
- massifier la production d'électricité photovoltaïque sur les sites métropolitains
- encourager l'autoconsommation collective
- encourager le développement de projets photovoltaïques sur les fonciers ou bâtis publics ou privés
- expérimenter de l'agrivoltaïsme
- accélérer le développement de la filière solaire thermique

Dans le cadre de son plan Métropole solaire, la collectivité souhaite valoriser le foncier (bâti et non bâti) de la Métropole pour permettre l'implantation et le développement, rapide et en nombre, d'installations de production d'électricité photovoltaïque, et ceci, avec une double volonté : minimiser les impacts négatifs (empreinte carbone, intégration paysagère, impact écologique...)

et maximiser les retombées économiques et sociales pour le territoire. L'installation de panneaux sur une dizaine de bâtiments est déjà lancée, notamment sur les collèges et les stations d'épuration.

La Métropole souhaite mettre en œuvre un réseau d'acteurs (centre de formation, de recherche, collectivités, entreprises, syndicats, consulaires, collectivités) qui souhaitent contribuer au développement de la filière solaire sur son territoire. Ceci, afin d'impliquer les entreprises du solaire, les collectivités locales et les acteurs économiques du territoire, dans une dynamique collective favorable à la transition solaire.

L'objectif de ce réseau, Club solaire, sera de promouvoir la réalisation de projets solaires auprès des acteurs publics et privés, afin que le territoire de la Métropole renforce son attractivité et sa neutralité carbone. Il passera par la mobilisation de tous les acteurs susceptibles d'agir avec leurs propres leviers d'actions : entreprises, chambres consulaires, représentations professionnelles, collectivités et associations locales.



CONCLUSION

Par l'ensemble de ces dispositifs coordonnés et multi-cibles, la Métropole de Lyon ne se contente pas d'inviter les ménages à baisser, éteindre ou décaler leurs consommations énergétiques pour cet hiver. Elle fait le choix d'apporter des clés, des outils, de l'accompagnement et du temps humain sur le terrain, au plus près des habitants du territoire, en particulier les plus modestes d'entre eux. La Métropole se veut ainsi facilitatrice des transitions et de la sobriété énergétique. Pour cela, elle s'appuiera aussi sur une campagne de communication lancée durant l'hiver pour faire connaître ses dispositifs à l'ensemble des habitants du territoire.

Philippe Guelpa-Bonaro

vice-président à l'énergie

« Notre volonté est de mettre en œuvre une approche par l'accompagnement des ménages et la proximité. Nous ne pouvons nous contenter de répéter dans des spots publicitaires « j'éteins, je baisse, je décale ». Non, ce que nous voulons c'est que chaque citoyen puisse connaître les dispositifs, les aides, les outils que nous mettons à sa disposition. Face aux chocs et aux crises inhérentes à un monde en transition, nous devons apporter aux habitants de la Métropole les clés pour se protéger et adapter leur mode de vie aux enjeux du 21^e siècle. »





CONTACT PRESSE

Métropole de Lyon

Régis Guillet

rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52 | 06 98 51 59 94

MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

grandlyon.com

MÉTROPOLE

GRAND

LYON